



**Poney-club du Moulin Bourg - T.R.E.L épreuve Loisir
Dimanche 23 mai 2010**

Fiche d'inscription Cavalier et autorisation Parentale

Nom du cavalier : Tél. :
Age du cavalier :
Adresse :
N° de licence FFE :

Nom du Club ou association :
Nom du poney : Age (4 ans au moins) :
Numéro du livret signalétique ou du carnet de signalement :
Epreuve niveau : Club – Club équipe – Club élite individuel – Club élite équipe

**POUR LES MINEURS :
AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné : Nom Prénom
Père Mère Tuteur (Rayer les mentions inutiles)

Ayant eu connaissance du règlement de T.R.E.C édité par le CNTE et la FFE réglementant ce T.R.E.C. et des conditions de participations.

autorise : Mon fils Ma fille (Rayer les mentions inutiles)
Nom
Prénom.....
Né(e) le
Titulaire : du galop

à participer au T.R.E.L épreuve de loisir dans le cadre du TREC officiel FFE
le dimanche 23 mai 2010 à OUILLY-DU-HOULEY

Je dégage les organisateurs de toute responsabilité pour les accidents qui pourraient arriver au cavalier, à son poney, ses accompagnateurs ou lui-même tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du T.R.E.C. / T.R.E.L.
Cette autorisation est valable uniquement pour cette épreuve, elle devra être renouvelée pour chaque nouvelle épreuve.

Fait à le.....

Signature (à faire précéder de la mention "**lu et approuvé**")

Condition de participation :

Ayant conscience des soucis administratifs et de gestion de club, si vous ne pouvez pas enregistrer vos cavaliers sur le SIF FFE, merci de noter les conditions à respecter **obligatoirement** :

- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.
- Les équidés doivent être à jour de leurs vaccins (grippe) et « pucés ».
- Cavaliers mineurs d'un niveau galop 2 minimum
- Les cavaliers devront avoir une licence fédérale 2010.
- Les autorisations parentales devront être présentées à l'arrivée au club ou envoyées en même temps que l'inscription de l'équipe.
- Le port de la protection céphalique (casque) norme EN1384 est obligatoire sur toutes les épreuves.
- Le port d'un gilet de protection norme EN13158 est obligatoire sur le PTV (prêts possibles).
- Le code de la route doit être respecté sur le P.O.R.
- Un téléphone portable en état de fonctionnement est obligatoire sur le POR.

Cette autorisation parentale devra être envoyée en même temps que l'inscription de l'équipe ou donner à l'accueil du Trec au poney-club du Moulin Bourg le 23 mai 2010.



Poney-club du Moulin Bourg - T.R.E.L. épreuve Loisir
Dimanche 23 mai 2010

Fiche d'inscription Cavalier et de l'équipe

Nom du cavalier majeur, accompagnant et responsable ou individuel:
Tél. :
Age du cavalier :
Adresse :
N° de licence FFE :

Nom du Club ou association :
Nom du cheval : Age (4 ans au moins) :
Numéro du livret signalétique ou du carnet de signalement :
Epreuve niveau : Club équipe – Club élite équipe

Nom de l'équipe :
Cavalier N°1 : **âge** : **Equidé N°1** :
Cavalier N°2 : **âge** : **Equidé N°2** :
Cavalier N°3 : **âge** : **Equidé N°3** :
Cavalier N°4 : **âge** : **Equidé N°4** :

Le cavalier soussigné déclare :

- Avoir pris connaissance du programme du T.R.E.L. (basé sur le règlement TREC)
- Avoir pris connaissance des conditions particulières de cette épreuve
- Se soumettre par le fait de l'inscription à toutes les règles valables pour ce T.R.E.C.
- Dégager les organisateurs de toute responsabilité pour les accidents qui pourraient arriver au cavalier, à son cheval, ses accompagnateurs ou lui-même tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du T.R.E.C. / T.R.E.L.

A le

Signature (à faire précéder de la mention "lu et approuvé")

T.R.E.C. engagement cavalier et équidé (sans repas) : 20€ x =€
TOTAL :€

MONTANT DE L'INSCRIPTION : 20€ par cavalier et équidé

Comprenant : Carte couleur et lot pour les cavaliers inscrits dans les délais (avant le 15 mai 2010)

Prévoir un pique-nique pour le déjeuner.

CHEQUE A L'ORDRE DE Poney-club du Moulin Bourg

à ADRESSER à **Poney-club du Moulin Bourg – Le Mont Criquet – 14590 OUILLY DU HOULEY**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Tél : 02.31.63.51.10 ou internet <http://pcdumoulinbourg.free.fr>

Feuilles d'inscription, autorisation et règlement à nous retourner avant 15 mai 2010

(POUR LA BONNE GESTION DES PHOTOCOPIES, FLOTS ET RECOMPENSES)

Merci de votre compréhension